

Comité du Val de Seine

Facture n° INTCYA-31-5803070-001

Bridge Club de MOURS (5803070)
jcmallard@orange.fr
Michel De souza
30 rue Corberue
60110 AMBLAINVILLE

Feucherolles, le 2 juin 2020

TOTAL DU : 80.00 € - DÉJÀ RÉGLÉ : 0.00 € - A REGLER : **80.00 €**

Interclubs

Équipe	Div.	1/4	1/2	F.C.	F.L.	Montant
Michel DE SOUZA	4	X	X			80.00
TOTAL						80.00

A régler à réception de facture par chèque à l'ordre du

Comité du Val de Seine

ou par virement

IBAN : FR76 300 3019 0600 0372 8817 811

en mettant en référence le numéro de facture.